

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 22 septembre 2025

Convocation du 18 septembre 2025
Nombre de Conseillers en exercice : 24
Nombre de Conseillers présents : 15

Conformément au Décret 2021-1311 du 7 octobre 2021, un extrait de la présente séance a été publié sur le site internet de la commune de JARZE VILLAGES.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux du mois de septembre à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Elisabeth MARQUET.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs BEAUDOIN, HEUVELINE, JOUSSAUME, LEGRAND, BERARDI, PRAIZELIN, GOURDON, COURCELLE, CHAPON, BELLARD, CULLERIER, JOBERT, LUCIEN, LINARD.

Absents excusés : Mme Katy LOISON
Mr François EDIN
Mr Michel GUILLEUX donne pouvoir à Marc BERARDI

Absents : Mr André CONGNARD
Mme Raphaëlle DESPLATS
Mr Thierry LE MARREC
Mme Pauline BEAUDOIN
Mr Jérôme TUFFIER
Mme Anita MAUXION

Convocation : 18/09/2025
Publié le : 25/09/2025

Secrétaire de séance : Mr David LUCIEN

OBJET : CONVENTION DE SERVITUDE POUR TRAVAUX ENEDIS – INSTALLATION D'UN POSTE DE TRANSFORMATION SITUE AU LIEU-DIT « LES LANDES » A BEAUVAU

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de l'amélioration de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique des travaux sont prévus sur un terrain appartenant à la commune de Jarzé Villages, situé Les Landes, commune déléguée de Beauvau cadastré 025 B 0355 d'une superficie totale de 17 180 m².

Il est donc nécessaire de signer une convention avec ENEDIS pour la mise à disposition de ce terrain d'une superficie de 25 m², où sera installé un poste de transformation de courant électrique.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer la convention.

Certifié conforme,
Le Maire, Elisabeth MARQUET.

